

Car le Fils unique de Dieu a établi sur la terre une société qu'on appelle l'Eglise, et il l'a chargée de continuer, à travers tous les âges, la mission sublime et divine que lui-même avait reçue de son Père. *Comme mon père m'a envoyé, moi je vous envoie* (5). *Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* (6). De même donc que Jésus-Christ est venu sur la terre afin que les hommes eussent la vie et l'eussent plus abondamment (7), ainsi l'Eglise se propose comme fin le salut éternel des âmes ; et dans ce but, telle est sa constitution qu'elle embrasse dans son extension l'humanité tout entière et n'est circonscrite par aucune limite ni de temps, ni de lieu. *Prêchez l'Evangile à toute créature*. (8). A cette immense multitude d'hommes, Dieu lui-même a donné des chefs avec le pouvoir de les gouverner. A leur tête, il en a préposé un seul dont il a voulu faire le plus grand et le plus sûr maître de vérité, et à qui il a confié les clefs du royaume des cieux. *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux* (9).—*Pais mes agneaux.....pais mes brebis* (10).—*J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille pas* (11).—Bien que composée d'hommes, comme la société civile, cette société de l'Eglise, soit pour la fin qui lui est assignée, soit pour les moyens qui lui servent à l'atteindre, est surnaturelle et spirituelle. Elle se distingue donc et diffère de la société civile. En outre, et ceci est de la plus grande importance, elle constitue une société juridique-

(5) Jean. XX, 21.

(6) Matth. XXVIII, 20.

(7) Jean. X, 10.

(8) Marc. XVI, 15.

(9) Matth. XVI, 19.

(10) Jean. XXI, 16-17.

(11) Luc. XXII, 33.